



**Programme Personnalisé
de Réussite Éducative**

MODE D'EMPLOI

1 - QU'EST-CE QUE LE DISPOSITIF PPRE ?

LES TEXTES

- Loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005
- Circulaire N°2005-067 du 15 avril 2005
- Guide pratique pour l'expérimentation PPRE - Doc. MEN du 19 août 2005
- Décret 2005-1014 du 24 août 2005 (BO n° 31 du 1/9/2005)
- Décret 2005-1013 du 24 août 2005 (BO n° 31 du 1/9/2005)
- Rapport IGEN PPRE juin 2006
- BO n° 31 du 31 août 2006 - Circulaire 2006-138 du 25 août 2006
- Note MEN du 1er février 2008 organisation des stages de remise à niveau
- Note MEN du 5 février 2008 protocole d'accord
- Circulaire N°2010-087 du 18 juin 2010 : mise en œuvre du livret personnel de compétences.
- Circulaire N°2011-071 du 2-05-2011 : préparation de la rentrée 2011

LES ELEVES CONCERNES

Les élèves du CP au CM2 ainsi que tous les élèves du collège qui sont concernés par les situations suivantes :

- Les élèves redoublant une classe
- Les élèves « dont le passage au niveau supérieur a été obtenu de justesse »
- Les élèves repérés en difficulté « traduisant autre chose qu'une difficulté passagère » ou ayant « des besoins particuliers qui, s'ils ne sont pas pris en compte, retardent fortement l'acquisition des connaissances et compétences constitutives fondamentales » (socle commun)
- Les élèves pour lesquels un PPS ou un PIIS a été réalisé, peuvent aussi bénéficier d'un PPRE

LES COMPETENCES CONCERNEES

Domaines prioritaires :

- La maîtrise de la langue française: dire, lire, écrire.
- Les principaux éléments de mathématiques.

Autres domaines : certains pouvant être des points d'appui.

- Les langues vivantes
- Les autres compétences du socle commun (TICE, culture humaniste, compétences sociales et civiques, autonomie et esprit d'initiative)

2 - EN QUOI CONSISTE LE PPRE ?

- Programme **coordonné d'actions conçues pour répondre aux difficultés d'un élève**
- Programme formalisé dans un document
- Programme élaboré par l'équipe pédagogique et discuté avec les parents
- Programme construit avec l'élève qui doit en comprendre la finalité. L'identification de critères de réussite se fait avec lui.

Il s'agit « d'élaborer une stratégie d'ensemble de l'action envisagée, commune à tous ceux qui vont intervenir, à des degrés divers, pour la réalisation du programme personnalisé...»

Rapport IGEN, juin 2006

SES CARACTERISTIQUES PARTICULIERES

- C'est un **programme adapté aux besoins de l'élève**
- Il s'appuie sur les compétences acquises
- Il est modulable et temporaire

«Réponse adéquate à partir d'une série de choix qui vont donner du sens à l'opération envisagée notamment par :

- la hiérarchisation des objectifs visés, fixant un cap majeur et des visées secondes ;
- la détermination d'une durée prévisionnelle, fruit d'une réflexion pragmatique entre le souhaitable et le possible, bien déterminé durant le temps scolaire ;
- l'identification des ressources les mieux adaptées à chaque élève et des modalités de leur association par une recherche de cohérence entre les objectifs retenus et de complémentarité dans la mise en œuvre.»

Rapport IGEN, Juin 2006

3 - PLUSIEURS TYPES DE PPRE ?

«Pas de dispositif national unique»

«Dispositif élaboré par le conseil des maîtres (ou de cycle) et coordonné par le maître de la classe de l'enfant »

Souvent les enseignants s'interrogent pour savoir

- Quels élèves sont concernés ?
- Quelle forme peut prendre le PPRE ?

L'aide du RASED est souhaitable pour aider les équipes à déterminer plus aisément les actions adaptées aux besoins de chaque élève concerné par les dispositifs d'aide ou de soutien.

La référence à la typologie suivante peut être utile :

1 - SELON LA SITUATION DE L'ELEVE	2 - SELON LES BESOINS DE L'ELEVE
PPRE de prévention	PPRE d'aide à l'apprentissage
PPRE d'accompagnement	PPRE d'aide cognitive
PPRE de remédiation	PPRE d'aide méthodologique
PPRE de substitution	PPRE d'aide au comportement

3.1 - PPRE SELON LA SITUATION DE L'ÉLÈVE

PPRE PREVENTION

Risque	Niveaux	Durée	Domaines	Exemples
Difficultés entrée CP	Fin GS – début CP	6 à 7 semaines	Langage Mathématiques	Phonologie, lexique, récit, langage d'action ou d'évocation+RASED ? +médecin scolaire ? Comptine numérique, Ordre sur les nombres, comptage, raisonnement
Difficultés entrée Collège	Fin CM2 – début 6ème	6 à 7 semaines au 3 ^{ème} trim. CM2 et /ou 1 ^{er} trim. 6 ^{ème}	Maîtrise de la langue Mathématiques	Lecture : lexique, compréhension, grammaire... Écriture : textes fonctionnels, types d'écrits Orthographe : lexique, homophones, conjugaison Numération, problèmes

PPRE ACCOMPAGNEMENT

	Niveaux	Durée	Domaines	Exemples
Redoublement d'une classe	C2 – C3	Une période en début d'année. 6 ou 7 semaines en cours d'année	Maîtrise de la langue Exemples : Lecture CP Lecture CE1 Lecture CM Mathématiques	Référence document MEN « lire au CP 1 et 2 » Fixer des priorités à partir des évaluations nationales : reconnaissance des mots par la voie indirecte, directe Vitesse de lecture : renforcer la maîtrise de la reconnaissance des mots, compréhension des textes Repérer le domaine faible (numération, opérations, géométrie...) puis définir les compétences à travailler prioritairement
Passage « de justesse »	C2 – C3	Une période en début d'année. 6 ou 7 semaines	Maîtrise de la langue et/ou mathématiques	Mise à niveau dans un domaine jugé comme le plus important pour les chances de réussite de l'élève. Au besoin implication rapide du RASED

PPRE SUBSTITUTION

	Niveaux	Durée	Domaines	Exemples
En attente d'une orientation	C2 – C3	Une période Un trimestre ou une année		Élève dont le dossier est en cours d'élaboration pour une demande d'orientation. Définition d'une programmation d'apprentissage adaptée et différente de la classe de rattachement
Refus orientation	C2 – C3	Une période ou un trimestre ou une année		Suite au refus des parents concernant « une orientation spécialisée » ou élève en attente d'une place dans une classe ou un établissement spécialisé. Définition d'une programmation d'apprentissage adaptée et différente de la classe de rattachement

PPRE REMEDIATION

	Niveaux	Durée	Domaines	Exemples
Un domaine d'apprentissage	C2 – C3	6 à 7 semaines	Maîtrise de la langue ou mathématiques	Définir très précisément les items déficitaires qui mettent en péril le parcours de l'élève en se limitant volontairement à un petit nombre d'objectifs de manière à rétablir la confiance en soi.
Comportement	C2 – C3	6 à 7 semaines	transversaux	Contrat avec l'élève sur le comportement, les compétences méthodologiques, l'autonomie, l'investissement... Au besoin, implication du maître G, du RASED

3.2 - PPRE SELON LES BESOINS DE L'ÉLÈVE

PPRE D'AIDE A L'APPRENTISSAGE

Difficultés pour : (quelques exemples par domaines)	Exemples de PPRE de remédiations : (projets spécifiques : consulter les outils de construction)
L'apprentissage de la lecture	Discrimination auditive (C1, C2) Identification des mots voie indirecte (C2, C3) Identification des mots voie directe (C2, C3) Maîtrise de la lecture découverte (C2) Dégager le sens global d'un texte (C3) Maîtriser la compréhension fine (C3)
L'apprentissage de la numération (entiers naturels)	Connaître les nombres entiers (maîtrise de la numération de position, écriture, lecture, comptage...) Ordonner des nombres entiers Réaliser des calculs simples

PPRE D'AIDE METHODOLOGIQUE, AUTONOMIE, INITIATIVE

Difficultés pour :	Exemples de PPRE de remédiations (projets spécifiques : consulter les outils de construction)
Se repérer dans le temps	Maîtriser l'emploi du temps Planifier le travail à faire Travailler dans un temps limité
Se repérer dans l'espace	Se repérer dans l'établissement
S'organiser matériellement	Gérer le cahier de texte Élaborer des méthodes de classement et de rangement Présenter correctement les traces et les cahiers

PPRE D'AIDE COGNITIVE

Difficultés pour :	Exemples de PPRE de remédiations
Mémoriser	Savoir mémoriser
Organiser et traiter les informations	Savoir trouver l'information
Raisonner avec logique et rigueur	Savoir raisonner
Reformuler et expliciter ses procédures	Comment faire ?
S'auto-évaluer	S'évaluer, co-évaluer, réguler son travail...
S'auto-corriger	Corriger, modifier son travail...

PPRE D'AIDE AU COMPORTEMENT, COMPETENCES SOCIALES ET CIVIQUES

Difficulté pour	Exemples de PPRE de remédiations (projet à construire le plus souvent avec l'aide du RASED)
Vivre en société	Respecter les règles, travailler en équipe, évaluer les conséquences de ses actes... Respect de soi, des autres, de l'autre sexe, de la vie privée... Volonté de résoudre pacifiquement les conflits, nécessité de solidarité, sens de la responsabilité...
Se préparer à sa vie citoyenne	La sécurité routière, les lois

4 - QUELLE DEMARCHE POUR ELABORER UN P.P.R.E. ?

4.1 - ANALYSER LA SITUATION DE L'ELEVE

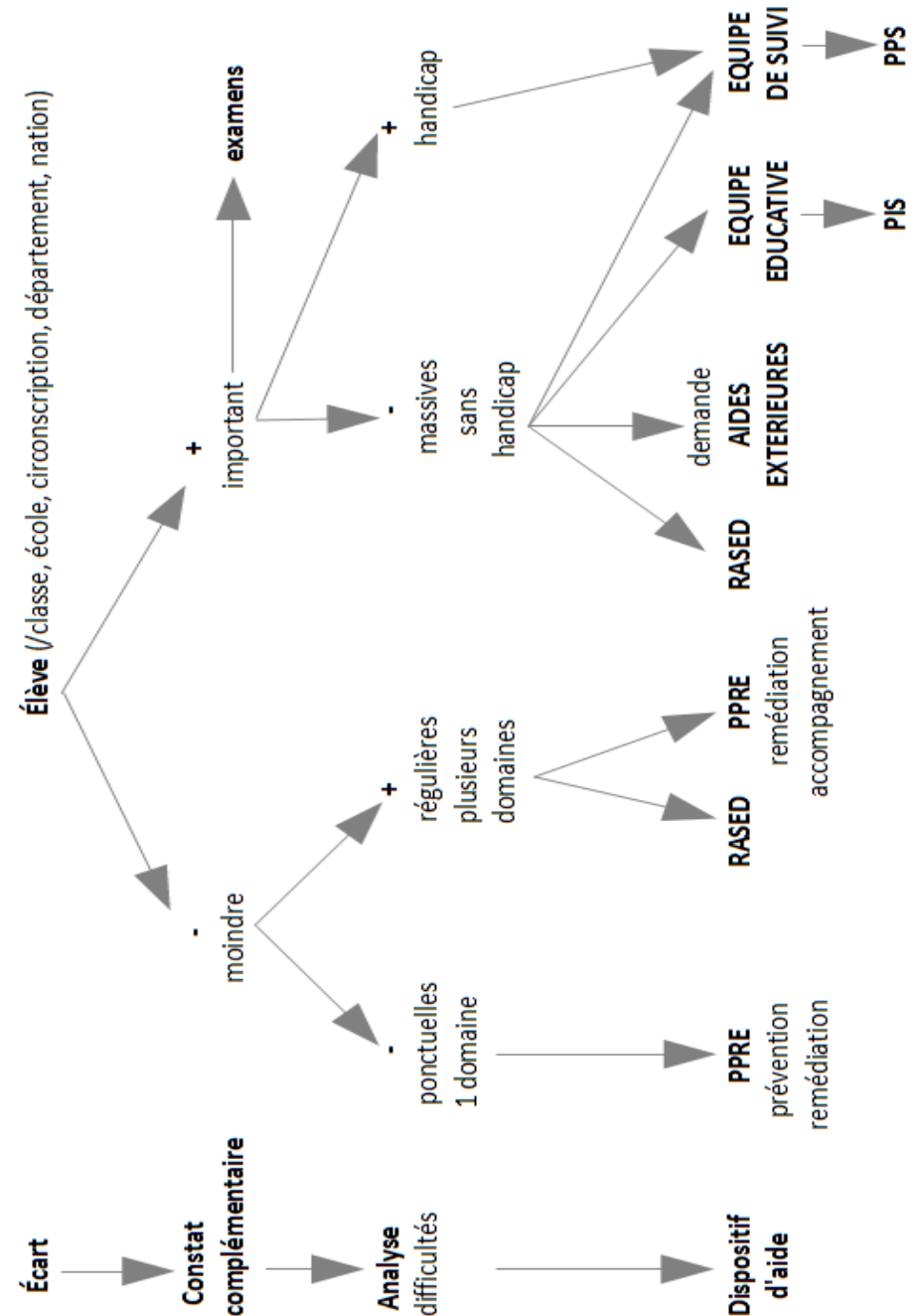
SITUATIONS	REPONSE PPRE
Difficultés d'apprentissage dans un ou plusieurs domaines	PPRE de remédiation : Apprentissage dans une discipline, méthodologie, cognition, comportement
Résultats insuffisants aux évaluations du palier du socle	
Redoublement	PPRE d'accompagnement
« Passage de justesse »	PPRE de prévention
Questions quant à un handicap	PPRE de substitution

4.2 - EVALUER LES DIFFICULTES DE L'ELEVE

La passation des épreuves évaluatives sont généralement du ressort du maître de la classe. Toutefois, les enseignants du RASED peuvent apporter un éclairage différent notamment en observant en classe, des procédures ou stratégies construites par certains élèves.

ÉVALUER	MODALITÉS
Quoi ?	Maîtrise de la langue : lecture ? Rédaction ? Vocabulaire ? Grammaire ? Orthographe ? Mathématiques : nombres ? Calcul ? Géométrie ? Grandeurs et mesures ? Organisation et gestion des données ?
Comment ?	Évaluations nationales, académiques ou départementales Évaluations de la banque outils du MEN Évaluations de l'enseignant ou outils de l'école (ex.: manuels) Évaluations du RASED Évaluations du socle (grilles de références) Évaluations complémentaires Les réunions de suivi des élèves
Quand ?	Fin de séquences Échéancier évaluatif de cycle Dates fixées par le projet d'école Selon les besoins de l'élève, sa problématique

4.3 - EXPLOITER LES EVALUATIONS



5 - COMMENT METTRE EN ŒUVRE LE PPRE ?

5.1 - LES ACTIONS DE REMEDIATION

Il s'agit de construire un programme comprenant plusieurs actions coordonnées et complémentaires qui se déroulent dans la classe, dans l'école, à l'extérieur.

Elles sont centrées sur :

- une compétence en référence au socle commun
- un domaine d'apprentissage (Ex : lecture, numération...)
- un ensemble précis et limité d'items jugés comme prioritaires et situés dans la zone proximale de développement de l'élève (Ex : reconnaître les mots, maîtriser la compréhension globale du récit...)

Dans un premier temps l'élève doit être réconcilié avec la réussite et la confiance en soi. D'autres actions peuvent être ensuite envisagées.

Durée du PPRE

- En fonction du nombre de séances prévues, il semble raisonnable qu'il se développe sur 4 à 6 ou 7 semaines.
- Toutefois, certains élèves, au vue des difficultés massives, peuvent être concernés plus durablement.

Action en classe

- **Une organisation différenciée de la classe durant certaines séances d'apprentissage s'impose. Il est possible de prévoir chaque jour durant cette séance un quart d'heure durant lequel la majorité des élèves de la classe travaille en autonomie pendant que le professeur prend en charge un petit groupe d'aide incluant l'élève en PPRE ou parfois cet élève seul.**
- L'élève doit donner du sens aux activités proposées ; aussi au début de chaque prise en charge il est procédé systématiquement à un rappel du projet et de l'objectif en cours d'acquisition.
- L'aide ne consiste pas à systématiquement ajouter des travaux supplémentaires ou à expliciter longuement les consignes ou exposer le savoir ou diriger des exercices.
- Elle doit comprendre des temps de réflexion métacognitive, en situation, à la suite de travaux, pour :
 - faire prendre conscience des stratégies, des procédures, des erreurs...

- construire la compétence.

Elle peut se faire en relation duelle avec le maître mais aussi par confrontation en petit groupe ou en entraînement dirigé ou en autonomie.

Action d'école

Plusieurs dispositions peuvent être envisagées pour prévoir une ou deux fois dans la semaine une prise en charge spécifique

- Créer une barrette dans l'emploi du temps de plusieurs classes de manière à ce que l'élève en PPRE puisse aller suivre pendant une période le cours le mieux adapté à son niveau réel.
- Utiliser les heures d'aide personnalisée hebdomadaires (60 h annuelles) et/ou les stages de remise à niveau.
- Dans une école primaire profiter de la sieste des petits pour organiser une prise en charge spécifique.

Action RASED

- *Il doit impérativement être associé à l'évaluation et la construction du PPRE.*
- *Selon les besoins de l'élève le programme peut inclure une prise en charge RASED qui s'ajoute à l'action en classe ou attendre les effets classe ou école ou prévoir la limite au-delà de laquelle l'équipe estime que le traitement pédagogique ordinaire nécessitera une prise en charge spécialisée notamment pour traiter les problèmes d'opérations mentales.*

Actions en dehors de l'école

- Intégrer l'intervention d'un orthophoniste, d'un psychologue.
- Prévoir avec les parents, s'ils sont d'accord, une partie du projet à effectuer (lire un album, aide à la mémorisation, rappel méthodologique).

5.2 - LE DEROULEMENT

Il est le même qu'une séquence d'apprentissage et va donc alterner :

- évaluation constat/diagnostic (avec un 1^{er} entretien)
- construction du projet avec un 1^{er} temps d'apprentissage
- évaluation formative (avec éventuellement un 2^{ème} entretien)
- régulation avec un 2^{ème} temps d'apprentissage
- évaluation sommative
- entretien final et co-évaluation.

Le cahier de réussite permet le suivi tout au long de la durée du PPRE des activités et des réussites en référence aux items des domaines du socle commun. Il facilite la communication avec l'élève et ses parents.